

## HABILITATION ÉLECTRIQUE

# BS RESTRICTIVE AU RELAMPING [INITIALE]

**Public visé :** Toute personne (électricien ou non) devant réaliser des opérations simples et/ou des interventions de remplacement d'ampoules sur des ouvrages électriques.

- Présentiel       Blended-learning  
 Distanciel       E-learning

**Pré-requis :**

Aucun

**FORMACODE 24054**

## ● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les dangers de l'électricité
- Mettre en œuvre les mesures de prévention
- Exécuter en sécurité des interventions élémentaires de remplacement, de raccordement dans le respect des textes réglementaires (norme NFC 18-510)
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

**14**  
Heures

## ● PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Théorie : **10,50 H**

Pratique : **3,50 H**

### LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les statistiques des accidents du travail d'origine électrique
- Les dispositions réglementaires
- Les partenaires de la prévention et leur rôle

### LES DANGERS ÉLECTRIQUES ET MESURES DE PROTECTION

- Les dangers du courant électrique
- Les effets d'un choc électrique
- La prévention et la protection

### LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET LES OBLIGATIONS LORS DES INTERVENTIONS

### L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

### LES OPÉRATIONS SUR UN OUVRAGE ÉLECTRIQUE

- Les domaines de tension
- La mise hors tension
- La consignation et la déconsignation
- Assurer le remplacement des systèmes d'éclairage
- Manoeuvre des disjoncteurs jusqu'à 10A
- Les distances et les zones

### LES INCIDENTS ET ACCIDENTS SUR LES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

- Les incendies sur les ouvrages électriques
- Les soins aux électrisés

### PRATIQUE

- Mise en situation pratique
- Analyse des risques avant et pendant l'intervention

### VALIDATION FINALE

**Validité de la formation (recommandée selon la NFC 18-510) : 3 ans**

## ● MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

**Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun :** les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

**Matériels sur place :** télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation

**Support de formation :** remis à chaque participant en début de session

## ● QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

## ● DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

**Pour l'entreprise :**

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

**Pour le stagiaire :**

Attestation de fin de formation

Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510

## ● MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, une validation finale (contrôle des connaissances via des QCM écrits et/ou numériques, des questionnements oraux et une mise en situation pratique) est réalisée.

Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par l'organisme de formation, est transmis à l'entreprise.

L'habilitation est délivrée par l'employeur. Elle est formalisée par un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme NFC 18-510.

## ● ACCÈS À LA FORMATION

- **Tenue de travail adaptée**
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 12 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre [Référente Handicap](#)

## ● ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Prise de poste en sécurité
- Habilitation électrique BS [Recyclage tous les 3 ans]
- Habilitation supérieure selon besoin de l'employeur



### NOUS CONTACTER :

02 42 67 02 27  
contact@formapro-proprete.fr  
www.formapro-proprete.fr

### RÉFÉRENTE HANDICAP :

Laetitia PIERRE  
laetitia@formapro-proprete.fr  
02 42 67 02 27 - Choix n°5

## HABILITATION ÉLECTRIQUE

# BS RESTRICTIVE AU RELAMPING [RECYCLAGE]

**Public visé :** Toute personne (électricien ou non) devant réaliser des opérations simples et/ou des interventions de remplacement d'ampoules sur des ouvrages électriques.

- Présentiel       Blended-learning  
 Distanciel       E-learning

**Pré-requis :**  
Avoir suivi la formation  
Habilitation électrique  
RESTRICTIVE AU RELAMPING  
[initiale / recyclage]

**FORMACODE 24054**

## ● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les dangers de l'électricité
- Mettre en œuvre les mesures de prévention
- Exécuter en sécurité des interventions élémentaires de remplacement, de raccordement dans le respect des textes réglementaires (norme NFC 18-510)
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

**7**  
Heures

## ● PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Théorie : **3,50 H**      Pratique : **3,50 H**

### LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les statistiques des accidents du travail d'origine électrique
- Les dispositions réglementaires
- Les partenaires de la prévention et leur rôle

### LES DANGERS ÉLECTRIQUES ET MESURES DE PROTECTION

- Les dangers du courant électrique
- Les effets d'un choc électrique
- La prévention et la protection

### LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET LES OBLIGATIONS LORS DES INTERVENTIONS

### L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

### LES OPÉRATIONS SUR UN OUVRAGE ÉLECTRIQUE

- Les domaines de tension
- La mise hors tension
- La consignation et la déconsignation
- Assurer le remplacement des systèmes d'éclairage
- Manoeuvre des disjoncteurs jusqu'à 10A
- Les distances et les zones

### LES INCIDENTS ET ACCIDENTS SUR LES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

- Les incendies sur les ouvrages électriques
- Les soins aux électrisés

### PRATIQUE

- Mise en situation pratique
- Analyse des risques avant et pendant l'intervention

### VALIDATION FINALE

**Validité de la formation (recommandée selon la NFC 18-510) : 3 ans**

## ● MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

**Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun :** les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

**Matériels sur place :** télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation

**Support de formation :** remis à chaque participant en début de session

## ● QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

## ● DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

**Pour l'entreprise :**

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

**Pour le stagiaire :**

Attestation de fin de formation

Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510

## ● MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, une validation finale (contrôle des connaissances via des QCM écrits et/ou numériques, des questionnements oraux et une mise en situation pratique) est réalisée.

Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par l'organisme de formation, est transmis à l'entreprise.

L'habilitation est délivrée par l'employeur. Elle est formalisée par un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme NFC 18-510.

## ● ACCÈS À LA FORMATION

- **Tenue de travail adaptée**
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 12 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre [Référente Handicap](#)

## ● ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Prise de poste en sécurité
- Habilitation électrique BS [Recyclage tous les 3 ans]
- Habilitation supérieure selon besoin de l'employeur



### NOUS CONTACTER :

02 42 67 02 27  
contact@formapro-proprete.fr  
www.formapro-proprete.fr

### RÉFÉRENTE HANDICAP :

Laetitia PIERRE  
laetitia@formapro-proprete.fr  
02 42 67 02 27 - Choix n°5